



Pour garantir la résistance au feu annoncée d'une porte, il est essentiel que sa pose soit réalisée avec soin et selon les règles de l'art. Cette mise en œuvre, conforme aux instructions du fabricant, relève de l'entreprise en charge du placement de la porte. Encore faut-il lui donner la possibilité de réaliser son travail correctement ! En pratique, on déplore en effet de nombreux défauts avant même la pose de la porte, rendant ainsi le travail du menuisier impossible sans adaptations majeures au préalable.

Consignes avant la pose de portes résistant au feu

✎ Y. Martin, ir., chef de la division 'Enveloppe du bâtiment et menuiserie', CSTC

sistance au feu de la porte *in situ* n'est plus garantie.

DÉFAUT DE PLANÉITÉ ET D'HORIZONTALITÉ DU SOL : CAUSES ET CONSÉQUENCES

Un défaut de planéité et d'horizontalité du sol dans la zone de giration de la porte aura deux conséquences immédiates :

- au droit de la porte en position fermée, il empêchera le menuisier de respecter les jeux maximaux admis entre le vantail et le sol. Pour les portes en bois, le jeu autorisé est souvent de maximum 4 mm. Notons néanmoins que certaines portes résistant au feu tolèrent un jeu plus élevé. On se référera à l'agrément BENOR-ATG de la porte
- dans la zone de giration, il entraînera le frottement de la porte, qui risque de ce fait d'être endommagée, voire rabotée par l'utilisateur pour éviter le problème (*).

Au final, comme l'illustre la figure 1, la ré-

RECOMMANDATIONS PRÉVENTIVES

Il importe que l'auteur de projet ou le donneur d'ordre opte pour des revêtements de sol adaptés et prescrive les tolérances de planéité et d'horizontalité adéquates du support (chape, ...) et du revêtement (carrelage, ...). L'entreprise chargée de l'exécution du support et du revêtement de sol doit respecter ces tolérances. Ces dernières sont données dans les NIT *ad hoc* et reprises au § 7.3.2 de la NIT 234 'Placement de portes résistant au feu'. En outre, pour éviter que la porte ne frotte, le niveau du sol ne peut remonter que de manière limitée dans la zone de giration (jeu sur la porte en position fermée - 2 mm de réserve).

Insistons néanmoins sur le fait que, dans certains cas, les tolérances généralement admises sur le support ou le revêtement de sol (celles



Fig. 2 Exemple de pose d'un seuil en pierre

relatives aux sols industriels, p. ex.) restent insuffisantes pour permettre au placeur de la porte de respecter les jeux maximaux tolérés. Il est dès lors vivement recommandé que l'auteur de projet ou le donneur d'ordre préconise la pose d'un seuil au droit de la porte. Une autre solution consiste à prescrire une classe de tolérances plus stricte au droit de la porte et/ou de préciser au placeur, avant qu'il remette son prix, les écarts de planéité admis pour le revêtement de sol situé du côté de l'ouverture de la porte.

REMÈDES EN CAS DE DÉFAUT

L'entreprise chargée de la pose de la porte informera le donneur d'ordre du problème de défauts de planéité et/ou d'horizontalité. Elle peut proposer la pose d'un seuil rehaussé (en pierre, comme illustré par la figure 2, ou en bois de qualité identique à l'ébrasement de la porte) ainsi qu'une estimation des coûts. Cette correction peut nécessiter de commander un vantail aux dimensions hors standard. ■



Fig. 1 Défaut d'horizontalité et/ou de planéité du sol au droit de la porte résistant au feu en position fermée et passage de l'incendie

(*) Opération strictement interdite sur une porte résistant au feu car elle risque d'anéantir complètement sa résistance au feu.

www.cstc.be

LES DOSSIERS DU CSTC 2011/3.7

La version longue de cet article sera prochainement disponible sur notre site Internet. Elle attirera l'attention sur d'autres points et notamment la nécessité d'entretenir régulièrement les portes résistant au feu.